



Succession maison avec un enfant sous tutelle

Par **guillaume13**, le **18/03/2010** à **19:28**

Bonjour,

Nous sommes quatres enfants dont une sous tutelle. C'est elle qui a gardé la clef de la maison. Nous voulons aller dans la maison pour la faire estimer. Elle refuse de nous remettre cette clef sous prétexte qu'il faut que ça tutrice soit présente! Est ce vrai? N'a t on pas le droit à chacun d'avoir une clef. Nous sommes conscient que cette tutrice doit être présente pour le partage des biens à l'intérieur mais ce n'est pas le cas.

Merci de votre aide.